



Certificats de reconnaissance et bourses Hommage au Bas-Saint-Laurent FORMULAIRE D'INSCRIPTION • Édition 2014

Dans le but de promouvoir la formation tout au long de la vie, de 1001 façons, la Table régionale de coordination de la *Semaine*, en collaboration avec ses partenaires — *Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la Fédération des caisses Desjardins du Québec et les membres du G8* — attribuent des bourses *Hommage* d'une valeur de 100 \$ et des certificats de reconnaissance à des adultes du Bas-Saint-Laurent qui se sont démarqués de façon particulière dans le cadre d'une activité d'apprentissage. Les bourses, de même que les certificats, sont décernés lors de la tournée *Hommage* qui se déplace, au cours de l'événement, dans les huit villes centres du territoire.

ADMISSIBILITÉ • DATE DE TOMBÉE • CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour être admissible, l'adulte apprenant doit être recommandé par son milieu de formation ou d'emploi via le formulaire d'inscription ci-joint, et ce, **au plus tard le 26 février 2014** et répondre aux critères de sélection suivants :

1. Être âgé de 16 ans et plus;
2. Participer, dans le Bas-Saint-Laurent, à une activité d'apprentissage structurée ou non structurée, formelle ou non formelle, dans divers secteurs : personnel, social, formation citoyenne, formation dans l'action, formation en milieu de travail, formation scolaire, etc.;
3. Démontrer des efforts soutenus, de la persévérance, de l'intérêt à apprendre et de l'engagement dans l'activité entreprise.

La personne qui recommande un adulte apprenant méritant présente sommairement son chemin parcouru, les obstacles surmontés, les engagements. Tous les adultes dont l'inscription répond aux critères de sélection reçoivent un certificat de reconnaissance personnalisé. Pour les organisations d'une même MRC qui recommandent plus d'un adulte méritant, nous demandons qu'elles identifient leur **coup de cœur** parmi l'ensemble de leurs inscriptions — ce qui équivaut à autant de coups de cœur que de catégories concernées par les inscriptions. Le cas échéant, vous pourrez limiter la dernière section du formulaire des autres inscrits à quelques mots, soit les principaux critères qui les distinguent (par exemple : rigueur, ponctualité, sens de l'effort, etc.). Cette façon de faire vous simplifiera la tâche et facilitera le travail de sélection des boursiers. Il est pertinent de noter que les raisons qui motivent le choix de l'adulte inscrit sont lues devant l'auditoire lorsque la personne est appelée pour recevoir sa reconnaissance.

PLUS DE BOURSES *HOMMAGE*, PLUS D'ADULTES MÉRITANTS HONORÉS

Cette année encore, des bourses de 100 \$ sont accordées, dans chacune des MRC, de la façon suivante :

- Bourse *Hommage MELS*: Formation professionnelle
- Bourse *Hommage Desjardins*: Éducation des adultes
- Bourse *Hommage Desjardins*: Formation continue (milieux collégial et universitaire)

- Bourse *Hommage Emploi-Québec* : Alphabétisation
- Bourse *Hommage Emploi-Québec* : Formation informelle
- Bourse *Hommage Emploi-Québec* : Artiste en formation
- Bourse *Hommage G8* : Travailleur en formation

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Nom de l'organisme	
Nom du responsable	
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone	Courriel

IDENTIFICATION DE L'ADULTE APPRENANT MÉRITANT

Nom	Prénom
Activité d'apprentissage	
Raisons qui motivent le choix de l'adulte apprenant	

Merci de faire suivre le formulaire d'inscription complété, au plus tard le 26 février 2014, par courriel (louise.vachon@mess.gouv.qc.ca) ou par la poste (287, rue Pierre-Saindon, bureau 103, Rimouski (Québec) G5L 9A7)